

CONTRIBUTION MMM AU FORUM MONDIAL EDUCATION DES ONG – CAMBODGE MAI 2017

Gabrielle de Milleville, Représentante MMM à l'UNESCO

les nouveaux défis rencontrés par MMM dans le contexte d'un programme mondial d'éducation plus ambitieux, universel et général depuis l'adoption de l'ODD4-Éducation 2030

« Pour mettre en œuvre un programme mondial d'éducation plus ambitieux et universel, une **approche intersectorielle** apparaît comme impérative. Elle doit concerner non seulement l'éducation mais les sciences et technologies, la famille, le développement, les migrations, la citoyenneté et les politiques de finances publiques. Dans le cadre de cette approche, « **Soutenir les familles en tant que premières protectrices et éducatrices des enfants** » (extrait du cadre d'action d'Incheon §34) est une priorité pour mettre en place des partenariats à tous les niveaux basés sur une concertation ouverte, inclusive et participative. Les parents ont pour priorité l'éducation de leurs enfants afin qu'ils participent au développement et ne soient plus condamnés à vivre enfermés dans la spirale de la pauvreté. Des partenariats avec les familles et les associations concernées doivent être mis en place, guidés par les principes suivants : la concertation, ouverte, inclusive et participative, avec la responsabilité mutuelle, la transparence et les synergies.

Le défi que rencontre **Make Mothers Matter** sur le terrain est la reconnaissance du rôle des familles, et plus particulièrement des mères, qui au sein de leur communauté s'investissent dans une éducation informelle inclusive tout au long de la vie. Il faut promouvoir des programmes participatifs pour les éducateurs que sont les parents et établir avec eux et les ONG des liens de coopération étroits entre éducation formelle et informelle. Le HCR l'a compris pour l'éducation des populations déplacées en éduquant en priorité **les mères** car ce sont elles qui assureront les bases d'une éducation informelle de retour dans leur pays d'origine. L'enjeu est de taille et le cadre d'Incheon l'a clairement posé : « *La participation doit commencer par l'implication des familles et des communautés afin de renforcer la transparence et de garantir une bonne gouvernance de l'administration de l'éducation.* » (§79)

